

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

-----  
**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

-----  
**DIRECTION DES AIRES MARINES COMMUNAUTAIRES PROTEGEES**  
-----

**APPEL A CANDIDATURES**

**Contexte général**

Le Sénégal a conclu un accord de financement avec l'Agence française de Développement (AFD), destiné à la mise en cohérence des activités de restauration de la mangrove et la consolidation du réseau des aires marines protégées (AMP) existant, par le biais du projet intitulé »**Projet d'appui à la politique d'aires marines protégées du Sénégal à travers la conservation et la mise en valeur durables des mangroves de la Casamance et du Sine Saloum** ».

Sous tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD), ce projet vise à renforcer la capacité du gouvernement à gérer les aires marines protégées en s'appuyant sur l'expérience acquise dans les zones de mangrove, dans un souci d'une meilleure valorisation des services écosystémiques. Il s'inscrit dans une démarche participative de conservation et d'amélioration de la biodiversité conformément aux engagements internationaux du Sénégal, puis répond à la volonté des communautés locales de résoudre les conflits dans l'usage des ressources halieutiques.

Il a pour objectifs spécifiques :

- améliorer le cadre juridique et renforcer les capacités des services techniques du MEDD pour un meilleur suivi des AMP et des écosystèmes de mangroves, par l'acquisition de connaissances et la mise en place d'outils contribuant à l'édification d'un observatoire du littoral ;
- améliorer l'efficacité de quatre AMP (Bamboung et Sangomar dans la région de Fatick, Niamone-Kalounayes et Cassa-Balantacounda dans la région de Ziguinchor) ;
- favoriser le développement d'activités économiques qui permettent de réduire la pression sur la ressource halieutique dans la zone d'emprise des quatre AMP, notamment au profit des femmes et des jeunes.

Les résultats suivants sont attendus:

- le renforcement de la capacité nationale à piloter la politique de création et de suivi d'AMP, à surveiller le littoral grâce à la mise en place d'outils d'évaluation de la ressource, d'analyse de la gouvernance des AMP et d'un test de faisabilité d'un observatoire du littoral ;
- l'amélioration des capacités de concertation entre secteurs concernés par l'exploitation des ressources halieutiques dans 4 AMP du delta du Saloum et de la Casamance.
- Le renforcement de la biodiversité par la plantation de ligneux terrestres et de mangroves et par l'augmentation des espèces halieutiques présentes dans les zones mises en défens.
- l'amélioration des revenus des familles grâce à des activités durables porteuses (miel de mangrove, fruitiers, artisanat, tourisme). Les pratiques de valorisation des ressources halieutiques (huîtres sur guirlandes, séchage solaire des poissons, vente en frais de coquillages) qui bénéficient aux femmes en premier lieu, seront améliorées.

A ce propos, le Ministère de l'Environnement et du Développement durable recrute, pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet basée à Dakar au Sénégal, **un (01) Assistant technique**.

## **Informations sur le Poste**

Titre :	Assistant Technique du <b><i>Projet d'appui à la politique d'aires marines protégées du Sénégal à travers la conservation et la mise en valeur durables des mangroves de la Casamance et du Sine Saloum</i></b>
Type de Contrat :	Contrat local
Emplacement	Ministère de l'Environnement et du Développement durable, Dakar (Sénégal)
Langues requises	Pratique courante du français
Durée du Contrat	Jusqu'en décembre 2022
Entrée en poste	Dès que possible

## **Responsabilités et tâches :**

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, l'Assistant technique aura pour tâche principale d'accompagner le Ministère de l'Environnement et du Développement durable dans la mise en œuvre du projet afin d'améliorer la gestion des aires marines protégées et des écosystèmes de mangrove du delta du Saloum et de la Casamance. Dans ce cadre, l'objectif visé est la réduction de la dégradation des ressources marines et côtières, la reconstitution des habitats, la conservation de la biodiversité et le développement économique et social des communautés locales.

Pour ce faire, l'Assistant technique sera chargé (i) d'appuyer l'UGP dans la définition de ses tâches à partir de l'analyse, concertée avec l'équipe, des résultats observés dans l'amélioration de la gouvernance des AMP, dans l'état des ressources naturelles et dans la valorisation économique des ressources (ii) de servir d'interface avec les partenaires techniques et financiers ainsi que la recherche scientifique pour une participation aux publications et à la communication du projet; (iii) appuyer l'UGP dans la réalisation de tâches spécifiques pour lesquelles l'assistance technique dispose d'avantages ; (iv) participer à l'élaboration des rapports et en assurer le contrôle qualité.

## **Description des Tâches :**

Il sera chargé d'assurer :

- un appui à la définition des indicateurs de performance du projet, en particulier pour les aspects biologique et /ou écologique,
- appuyer techniquement le personnel dans l'acquisition des connaissances et des outils nécessaires en matière de mise en œuvre, de suivi et de coordination des activités;
- la remontée d'expériences en particulier pour améliorer la stratégie de gestion des AMP et sa mise en œuvre, à travers le suivi-évaluation, l'organisation de séminaires, la réalisation d'études thématiques, etc.
- une participation dans la définition des besoins de formations, en collaboration avec les autres experts ;
- une assistance dans le développement de synergies avec les parties prenantes de la gestion des AMP et de la mangrove, puis servir d'interface avec tous les partenaires externes, notamment les institutions de recherche en vue de faciliter l'atteinte des objectifs du développement durable ;
- l'application de bonnes pratiques en matière d'amélioration de l'état des écosystèmes de mangrove et de gestion des AMP, grâce au transfert de compétences;
- l'adaptation des actions du projet aux problématiques globales telles que les changements climatiques (adaptation et atténuation)
- l'appui à la valorisation du potentiel carbone à mettre sur le marché international pour le développement de mécanismes de financements innovants au profit des collectivités riveraines des forêts de mangrove ;
- l'appui à la mise en place et à la gestion d'une base de données ;

- une participation à l'élaboration de termes de références pour les différentes tâches à confier à des consultants;
- la visibilité du programme, l'animation d'ateliers thématiques, de restitution et de validation en rapport avec les autres experts ;
- une participation aux différents comités de pilotage et de suivi de l'action ;
- toute autre tâche qui lui sera confiée par le Coordonnateur du projet en adéquation avec ses compétences ;

### **Compétences techniques et organisationnelles**

Il doit justifier :

- d'une expérience en gestion de projet et particulièrement concernant les questions écologiques (gestion et conservation des écosystèmes des zones marines et côtières) ;
- de la capacité à produire des outils techniques et des solutions adaptées pour la gestion durable, le suivi de la mangrove et des AMP ;
- de la capacité à identifier et à mettre en œuvre des mécanismes de financements durables (environnement et climat) ;
- la capacité à participer à la résolution des problèmes rencontrés ;
- de la capacité à travailler en équipe.

### **Qualifications requises**

- être titulaire au moins d'un bac +5 en sciences relatives à l'écologie ou à la Gestion des Ressources Naturelles ;
- avoir au moins sept (07) ans d'expériences professionnelles à titre d'Expert dans des projets/programmes relatifs à la gestion et à la conservation des écosystèmes marins et côtiers (mangrove entre autres) ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique notamment des logiciels de base (Excel, Access, Power Point) ainsi qu'une bonne connaissance des logiciels utilisés habituellement pour l'organisation et la gestion des bases de données ;
- être physiquement apte à supporter des conditions de travail parfois contraignantes et des séjours prolongés sur le terrain ;
- avoir des aptitudes et facilités en matière de communication ;
- avoir une parfaite maîtrise du français ;
- disposer d'une connaissance des mécanismes et procédures de l'AFD
- les connaissances sur l'environnement politique, économique et social du Sénégal, sont un atout ;

**Durée du contrat :** Un contrat d'essai de un (1) an est établi et débouche sur un contrat définitif couvrant le reste de la durée du projet (2019-2022), si les conditions sont jugées satisfaisantes.

**Date de Clôture des candidatures (initialement prévue pour le 21 septembre 2018) : repoussée au 12 octobre 2018 à 17H.**

**Composition du dossier :** Lettre de motivation, CV détaillé, Copies légalisées des diplômes, Attestations de bonne exécution de prestations similaires ; le tout contenu dans une enveloppe comportant **uniquement** la mention de la référence du poste.

**Lieu de dépôt des offres : Direction des Aires marines communautaires protégées-Ministère de l'Environnement et du Développement durable, Parc Zoologique de Hann, Dakar, Tél : (221) 33 859 14 46, 33 859 14 45**

Les dossiers peuvent également être envoyés par voie électronique en indiquant en objet la référence du poste, à l'adresse suivante : [directeur.damcp@environnement.gouv.sn](mailto:directeur.damcp@environnement.gouv.sn)

Les demandes non conformes seront rejetées et seuls les candidats retenus après examen des dossiers seront contactés.